



# Le Saint-Siège

---

## **DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II AUX PARTICIPANTS AU PÈLERINAGE JUBILAIRE DE L'ORDRE DE MALTE**

Jeudi 19 octobre 2000

*Très chers frères et soeurs!*

1. Je désire souhaiter une cordiale bienvenue à chacun de vous, Chevaliers et Dames de l'Ordre Souverain militaire de Malte, venus à Rome de toutes les parties du monde pour célébrer le grand Jubilé. Je salue, en particulier, le Grand Maître, Frà Andrew W. N. Bertie, en le remerciant des paroles courtoises et nobles qu'il a voulu m'adresser au nom des personnes présentes. Ma pensée affectueuse s'adresse au Cardinal Pio Laghi, Patron de cet Ordre Souverain militaire, qui a désiré participer au rendez-vous d'aujourd'hui. Je salue également Mgr Donato de Bonis, votre Prélat.

Cette rencontre revêt une signification particulière, car elle a lieu dans le contexte de l'Année Sainte 2000, et témoigne de la communion profonde qui unit les membres de votre Ordre au Successeur de Pierre. Dans cette circonstance, j'ai plaisir à exprimer au Gouvernement de l'Ordre, ainsi qu'à ceux qui se prodiguent généreusement dans les services des urgences médicales des basiliques romaines et dans les autres initiatives jubilaires, mes plus vives félicitations et ma reconnaissance pour la contribution précieuse et constante qu'ils offrent à la bonne réussite de l'événement jubilaire.

2. Le grand Jubilé, avec lequel l'Eglise rappelle le second millénaire de l'incarnation du Verbe, est une "année de grâce": l'année de la rémission des péchés et des peines dues aux péchés, l'année de la réconciliation entre les adversaires, l'année de multiples conversions et de pénitence sacramentelle et extra-sacramentelle. Il s'agit en particulier d'une année liée "à la concession d'indulgences d'une manière plus large qu'en d'autres périodes" (*Tertio millennio adveniente*, n. 14) et au rétablissement de la justice de Dieu, expression concrète du commandement de l'amour.

Dans la Bulle d'indiction du Jubilé, j'écrivais: "Un signe de la miséricorde de Dieu est aujourd'hui particulièrement nécessaire: la charité, qui ouvre nos yeux aux besoins de ceux qui vivent dans la pauvreté et dans la marginalité. Ce sont là des situations qui s'étendent aujourd'hui sur de vastes secteurs sociaux et qui couvrent de leur ombre de mort des peuples entiers" (*Incarnationis mysterium*, n. 12).

A ce propos, je voudrais faire référence ici aux initiatives dignes d'éloges que votre Ordre entreprend dans divers contextes de pauvreté morale et spirituelle. Elles sont animées par une grande disponibilité envers les pauvres, en leur manifestant de façon visible et concrète l'amour du Seigneur et de l'Eglise. Ce sont des initiatives qui constituent parfois un encouragement valable et presque un modèle pour ceux qui désirent contribuer par leurs efforts à réaliser un monde nouveau, capable de rendre leur dignité et de donner de l'espérance à ceux qui sont opprimés par des formes modernes

d'esclavage et qui sont blessés dans leur corps et dans leur esprit.

3. Je fais référence en particulier au service en faveur des marginaux et des exclus, que vous accomplissez avec l'ardeur d'un combat authentique pour la promotion intégrale de l'être humain. Grâce à ce noble combat pour la défense et la valorisation de l'homme, mission à laquelle se consacre votre Ordre depuis plusieurs siècles, vous avez pu hisser l'étendard de l'amour dans de nombreuses parties des cinq continents, où la maladie et la pauvreté humilient la personne et en menacent, hélas, l'avenir.

C'est une véritable stratégie de l'amour qui vous voit engagés dans les hôpitaux, dans les léproseries, dans les groupes de secours, dans les crèches et dans les maisons de repos pour personnes âgées. Partout, vous avez à coeur de poursuivre les finalités primordiales de votre Ordre séculier: la "*tuitio fidei*" et l'"*obsequium pauperum*", vous souvenant toujours de ce qu'affirmait votre Fondateur, le bienheureux Gérard: "Notre Institution durera tant qu'il plaira à Dieu de faire naître des hommes souhaitant rendre la souffrance plus légère et la misère plus supportable".

4. Très chers frères et soeurs, dans ce contexte positif, l'effusion de grâce particulière de l'Année jubilaire constitue pour chacun de vous et pour toute votre Famille spirituelle une occasion renouvelée de fidélité au Christ et à vos frères.

Le Jubilé vous exhorte à fixer votre regard sur le Christ, rédempteur de l'homme, et à l'accueillir avec un amour et une conscience toujours plus intenses. Au cours de votre pèlerinage jubilaire, vous avez voulu d'une façon toute particulière vous consacrer à l'écoute de l'Evangile et à la prière et, en vous approchant des Sacrements, vous avez voulu renouveler votre fidélité au Christ. Ce n'est que chez Lui, source de vie immortelle, que vous pouvez puiser une force nouvelle et de nouvelles énergies pour aller à la rencontre, avec l'esprit du bon Samaritain, des besoins des pauvres, toujours plus évidents et tragiques dans le monde contemporain. Ce n'est qu'avec son aide que vous pourrez offrir aux attentes des pauvres, en toute circonstance, des réponses qui ne sont pas seulement qualifiées, mais profondément inspirées par l'amour évangélique.

En outre, l'événement jubilaire vous encourage à être, dans les situations dans lesquelles vous oeuvrez, des témoins incessants d'une authentique communion fraternelle. Il vous appelle à proclamer à travers les paroles et votre vie la vérité du Christ, afin que votre présence constitue, pour ceux que vous rencontrez, un modèle de nouvelle coexistence humaine et civile. Puissent vos activités constituer des occasions privilégiées d'évangélisation et représenter un point de référence sûr pour tous ceux qui, avec un coeur sincère, cherchent le Royaume de Dieu et sa justice.

Enfin, que de cette célébration jubilaire jaillisse en chacun de vous un enthousiasme plus intense pour témoigner de l'Evangile de la charité dans un monde dominé par l'égoïsme et le péché. Que vos structures constituent des avant-postes lumineux de la civilisation de l'amour et des réalisations concrètes de la doctrine sociale de l'Eglise.

C'est avec ces sentiments que je confie chacun de vous, pèlerins de l'Ordre Souverain militaire de Malte, à la protection céleste de la Vierge "Consolatrice des affligés" et de saint Jean-Baptiste. Je vous donne de tout coeur une Bénédiction apostolique spéciale, en gage de dons abondants et de grâces jubilaires.

Je souhaite à tout l'Ordre de Malte une bonne continuation. Que le Seigneur vous bénisse tous. Merci de votre visite à Rome et au Vatican.

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana